



F O N D A T I O N  
Hôpitaux de Paris  
Hôpitaux de France  
Reconnue d'utilité publique

# **RAPPORT DE GESTION 2025**

## **Situation morale et financière**

## SITUATION MORALE POUR L'ANNEE 2025

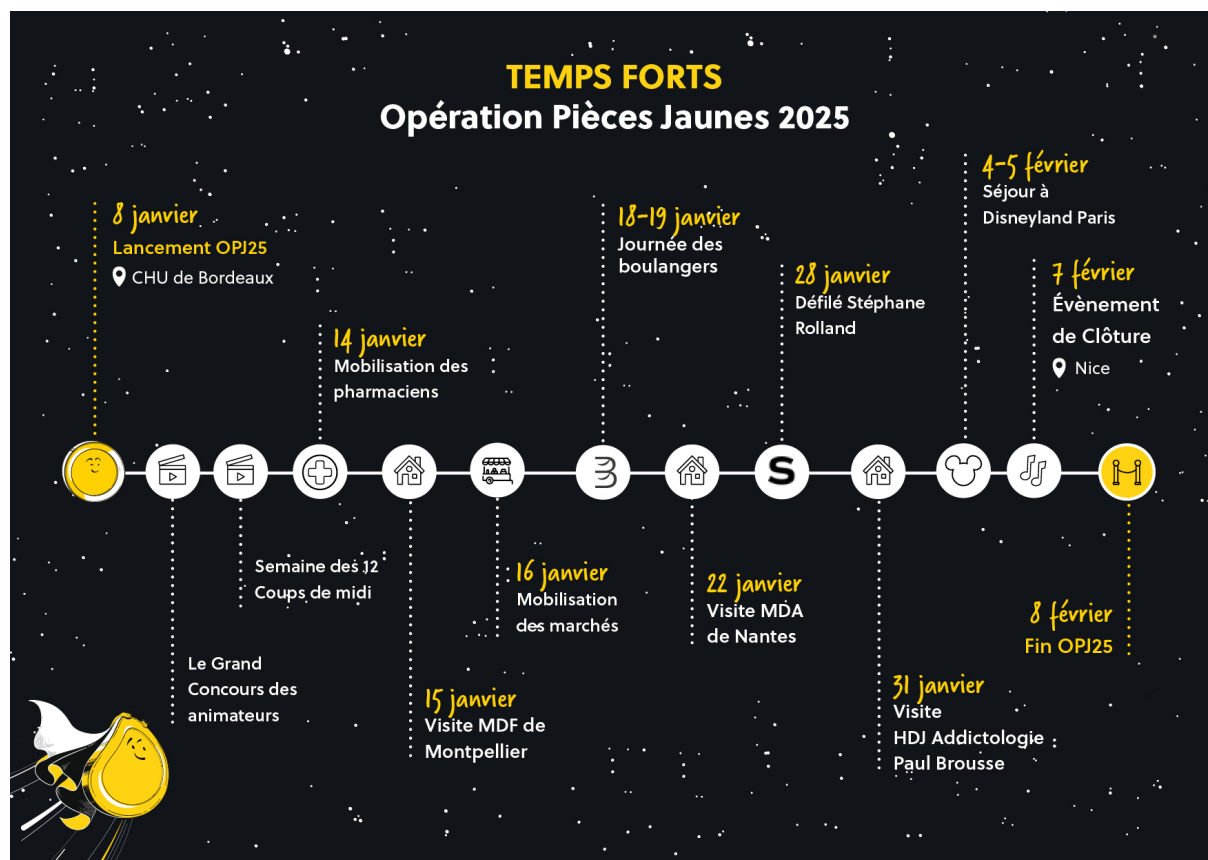
### 1. L'opération Pièces jaunes 2025

Pour la septième année consécutive, Didier Deschamps a accepté d'être le parrain de l'opération.

#### a. Les temps forts de la campagne

La trente-sixième édition de l'opération *Pièces jaunes* s'est déroulée pendant trois semaines du mercredi 8 janvier au samedi 8 février 2025, avec un lancement à Bordeaux le mercredi 8 janvier. La fête de clôture s'est tenue à Nice, le vendredi 7 février.

Voici les temps principaux de mobilisation, organisés par l'équipe de la Fondation et par ses partenaires :



A noter :

## Une mobilisation grâce à trois émissions emblématiques sur TF1 et FRANCE2 :

- **Le mardi 14 janvier - « Le grand concours des animateurs spécial Pièces jaunes »** était diffusée sur TF1. Les sommes collectées ont été reversées à Pièces jaunes ;
- **Du lundi 13 janvier au dimanche 19 janvier - « Les 12 coups de midi »**, diffusée sur TF1, était dédiée à l'opération. Les sommes gagnées ont été reversées à Pièces jaunes ;
- **Le mardi 28 janvier – le gala des Pièces jaunes à l'Accor Arena de Bercy à Paris**, diffusé sur France 2 (enregistré le jeudi 23 janvier) ; des appels aux dons étaient lancés tout au long de l'émission. De nombreux artistes tels que J-hope, Katy Perry, G-dragon, Taeyang, J-Balvin, John Legend, Rosé, Aya Nakamura, Burna Boy, GIMS, Gautier Capuçon, Lang Lang ont chanté pour chanter en soutien aux enfants et adolescents hospitalisés. La vente des billets était au bénéfice de l'opération.

## Le mardi 28 janvier – Le défilé Haute Couture Stéphane Rolland Été 2025 à la Salle Pleyel, prestigieux et solidaire

Ce défilé représente l'aboutissement d'un projet d'accompagnement unique de 12 jeunes filles de la Maison des Adolescents de Blois, mené par Stéphane Rolland et Pierre Martinez.

Le projet s'est terminé en beauté le 28 janvier 2025 avec le très attendu défilé de haute couture présentant la collection Printemps-Été 2025 de Stéphane Rolland. Un événement exclusif et prestigieux auquel les adolescentes ont eu la chance d'assister et dont elles ont découvert les coulisses.

Avant le début du défilé, un film retraçant le projet et narré par Françoise Gillard, sociétaire de la Comédie Française, a été projeté.

Le défilé a également été une belle initiative solidaire puisque les 700 places étaient mises en vente au profit de la Fondation des Hôpitaux.

## Les mardi 4 et mercredi 5 février – les journées à Disneyland Paris :

Disneyland Paris, partenaire de l'opération Pièces Jaunes, a accueilli plus de 400 personnes (enfants hospitalisés et leurs accompagnants)

Venus de 11 hôpitaux d'Ile de France, de Montpellier, Dieppe, Lille et Strasbourg, les jeunes ont été accompagnés par les Disney VoluntEARS pour vivre ce moment de magie. Les gagnants du challenge Pièces jaunes étaient également invités.

Attractions, spectacles, parades leur ont permis de s'amuser, de rire et vibrer d'émotions tous ensemble. Des surprises les attendaient également avec Amir et Vitaa venus les saluer mais aussi Esmée, Laura Ferré, Julien Lieb, Timéo et Axel Marboeuf qui ont chanté "les petits soleils" – l'hymne officiel de l'opération Pièces Jaunes.

Disneyland Paris avait créé pour l'occasion une édition limitée de Pin's, Tote Bags et serre-têtes est proposée en boutiques au profit de la Fondation. Les visiteurs et Cast Members étaient également incités à faire un don et les pièces jetées dans les fontaines et attractions des parcs ont été reversées à la Fondation.

### **Des points de collecte dans les boulangeries, les pharmacies et sur les marchés pour un ancrage territorial fort**

Comme chaque année, la Confédération des Boulangers a mis à disposition les tirelires, sur les comptoirs des boulangeries partout en France. Les boulangers étaient par ailleurs invités à participer à l'opération en concoctant des pâtisseries jaunes.

La Fédération des Syndicats pharmaceutiques de France s'est engagée pour la deuxième année consécutive en distribuant 60 000 tirelires à près de 20 000 pharmacies, grâce au soutien de la chambre syndicale de la répartition pharmaceutique (CSRP), se chargeant de la répartition au sein des officines.

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération des Marchés s'engage avec la Fondation. Une vingtaine de syndicats de la fédération des marchés, partout en France, ont participé à la collecte pendant la « Quinzaine des marchés ».

#### **b. Le dispositif de collecte**

**2 millions de tirelires** ont été distribuées grâce à nos partenaires. Les plus gros volumes concernaient :

**1 000 000** distribuées dans les 8 000 bureaux de poste de France

**395 000** encartées dans TV Mag

**175 000** distribuées en caisse dans les magasins Carrefour

**118 000** distribuées dans la presse jeunesse Unique Héritage Média

**125 000** distribuées en caisse dans les magasins Auchan

**95 000** distribuées dans l'asilage colis via Getinside (Showroomprivé, Hellofresh, Mieux que des fleurs)

Plus de 100 000 tirelires ont été distribuées par les autres partenaires, particulièrement grâce aux boulangers, pharmaciens et marchés.

Près de 400 bornes Coinstar étaient habillées aux couleurs des Pièces Jaunes et disposées dans les magasins partenaires.

**Le dispositif de collecte digitale** était le suivant :

- Dons par SMS au 92111 et grâce au partenariat SFR,
- Dons et arrondis en caisse dans les enseignes partenaires,
- Cagnottes solidaires,
- Emailings,
- Don en ligne,
- Dispositif de don sur l'espace personnalisé des clients de la Banque Postale.

### c. Le dispositif de visibilité de la campagne

Brigitte Macron et Didier Deschamps étaient interviewés dans le 13h de TF1. Ce rendez-vous était précédé d'un reportage dans la matinale de TF1. Anne BARRERE a quant à elle été interviewée sur BFM TV.

Brigitte Macron était également invitée à la matinale de RTL pour lancer le challenge de mobilisation de cinq villes (Bayonne, Nice, Orléans, Rennes et Valenciennes) par RTL relayé et porté par les animateurs stars de la matinale. Nice a remporté ce challenge.

Le spot de la « super pièce » d'appel aux dons a aussi été diffusé sur les chaînes partenaires.

Le spot radio calqué sur le spot TV d'appel aux dons, a été diffusé gracieusement par notre partenaire RTL et les antennes du groupe.

Le dispositif de sensibilisation pour les réseaux sociaux monte encore en puissance. L'opération était présente sur les médias Twitter, Facebook, Instagram, YouTube et sur LinkedIn. Ce dispositif a également bénéficié des relais de nos partenaires.

Le dispositif web a, comme en 2024, été renforcé par des programmes de référencement. Cela a permis de générer du trafic, créer des contenus et ajuster les messages aux temps de la collecte.

La presse a relayé l'opération tant au niveau national que régional avec 1 620 retombées presse contre 1 320 en 2024 d'une grande qualité, avec le traitement de sujets de fond.

D'autres dispositifs étaient également mis en place :

- Des affiches (papier et digitales) diffusées dans le réseau JC Decaux dans les gares, le métro parisien et en région ;
- Des affiches co-brandées avec QR code pour les marchés, boulangers et pharmaciens ;
- Des milliers de supports web diffusés sur les réseaux des partenaires.

### d. Les partenaires

Les partenaires et soutiens de l'opération étaient :



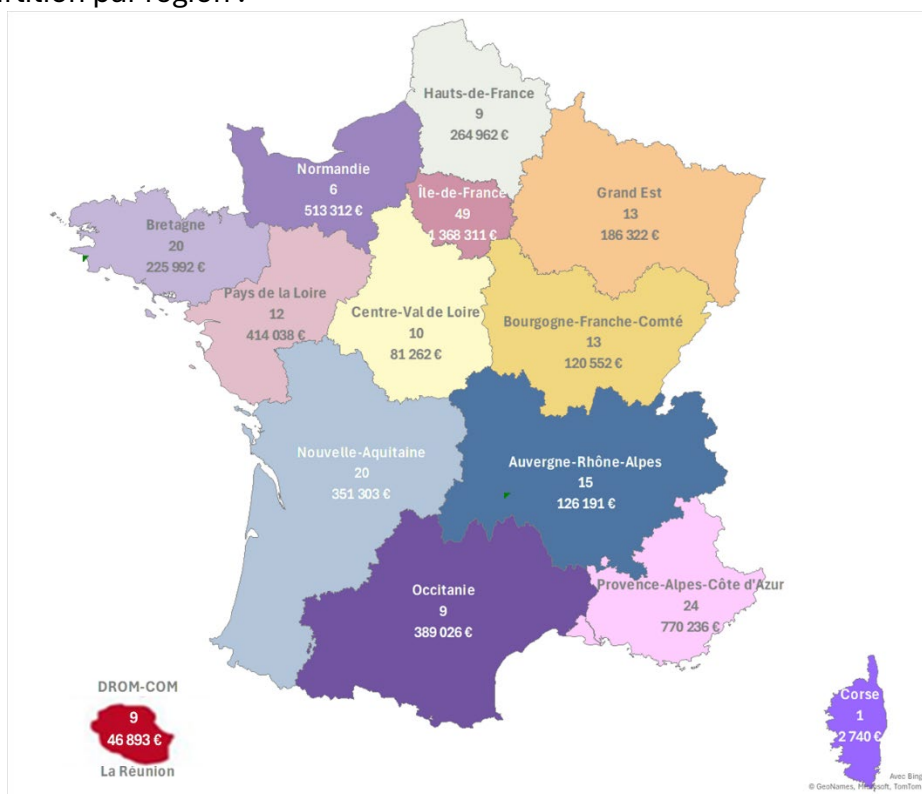
## e. Les projets soutenus

### ➤ Programme classique

Le Conseil d'Administration, réuni le jeudi 19 juin pour le programme classique a décidé l'attribution de 210 dossiers sur les 274 dossiers reçus. En voici la répartition par axe :

| Axe                                                                                                                                     | Nb de projets | Financement proposé   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-----------------------|
| <b>Axe 1 : Développement des activités, des médiations et des séjours</b>                                                               | <b>62</b>     | <b>1 874 331,00 €</b> |
| Axe 1                                                                                                                                   | 44            | 1 655 989,00 €        |
| Axe 1/Séjours                                                                                                                           | 5             | 93 109,00 €           |
| Axe 1/Médiation animale                                                                                                                 | 4             | 70 075,00 €           |
| Axe 1/Activités culturelles et artistiques                                                                                              | 5             | 42 746,00 €           |
| Axe 1/Activités physiques et sportives adaptées (hors équipement)                                                                       | 4             | 12 412,00 €           |
| <b>Axe 2 : Projets d'amélioration des conditions d'accueil, de confort et de prise en charge des enfants et adolescents à l'hôpital</b> | <b>148</b>    | <b>2 986 809,00 €</b> |
| Axe 2                                                                                                                                   | 99            | 2 414 976,00 €        |
| Axe 2/Aménagement d'espaces dédiés favorisant le confort-accueil                                                                        | 48            | 568 833,00 €          |
| Axe 2/Activités culturelles et artistiques                                                                                              | 1             | 3 000,00 €            |
| <b>Total général</b>                                                                                                                    | <b>210</b>    | <b>4 861 140,00 €</b> |

Et la répartition par région :



## f. Le Fonds d'Aide d'Urgence Sociale

Le Fonds d'aide d'urgence sociale créé en 1992 et financé grâce à Pièces jaunes, permet de soutenir les enfants hospitalisés les plus démunis et leurs parents. La volonté de la Fondation est d'apporter une aide ponctuelle et de première urgence aux familles en grande précarité et confrontées à des charges financières imprévisibles du fait de l'hospitalisation de leur enfant, ce avant que d'autres prises en charge aient été trouvées par les assistantes sociales.

1 503 familles ont bénéficié d'aides. 623 aides allouées concernaient des frais d'hébergement dont la moyenne de financement s'élève à 188 €, 650 des frais de transports dont la moyenne de financement est de 221 €, 186 des frais d'obsèques dont la moyenne de financement est de 475 € ; les 44 aides restantes concernaient des aides combinant les 3 axes avec une moyenne d'attribution de 293 €.

#### **g. Les inaugurations Pièces jaunes et les visites de réalisations Pièces jaunes**

Quelques réalisations d'envergure, financées grâce à Pièces jaunes, ont été inaugurées ou visitées en 2025 en présence de la Fondation :

- **Le 30 avril 2025** : Inauguration avec Disney France d'une médiathèque pour les enfants du Centre Pédiatrique des Côtes aux Loges en Josas, en Ile-de-France ;
- **Le 5 mai 2025** : Remise du chèque du partenaire Vitalis, en présence de Brigitte Macron à Wavrin, dans les Hauts-de-France ;
- **Le 11 juin 2025** : inauguration de l'UAPED 92 au sein du GHU AP-HP Université Paris-Saclay – Hôpital Antoine-Béclère, en présence de Brigitte Macron ;-
- **Le 24 juillet 2025** : Inauguration des Cahutes de Louise au Château de Versailles en Ile-de-France ;
- **Le 24 septembre 2025** : Pose de la première pierre de l'Institut des Pathologies du Développement de l'Enfant et de l'Adolescent (IDEAL) à l'hôpital Armand-Trousseau AP-HP en >Ile-de-France ;
- **Le 10 décembre 2025** : Inauguration du centre Astérya de l'Association Impactes à Paris en Ile-de-France ;

## **2. Le Programme « Espaces Soignants »**

Le programme Espaces Soignants a été créé à la suite de la crise sanitaire Covid-19, grâce au partenariat avec la société SANOFI.

Le programme s'adresse aux établissements hospitaliers et aux EHPAD ; il consiste à accompagner l'aménagement de lieux chaleureux, conviviaux, pensés comme des bulles ressources pour une pause de douceur dans une journée de travail intense. L'occasion également d'échanger avec ses proches collègues et d'en rencontrer de nouveaux dans un cadre différent du quotidien.

#### **a. Les projets**

SANOFI a renouvelé son partenariat en 2023 pour 3 ans. En 2025, dernière année de partenariat, un nouvel appel à projets était donc lancé, sur les mêmes bases que celui de 2024 et en ouvrant sur les initiatives innovantes. Une négociation s'est engagée avec la Fondation S pour envisager la suite du partenariat.

La MGEN a également apporté son soutien au programme en 2025.

**En 2025, la Fondation a ainsi décidé de participer à la création de 86 Espaces Soignants, sur les 278 dossiers reçus.** En voici la répartition :

| Catégorie | Nb | Subventions    |
|-----------|----|----------------|
| Hôpitaux  | 50 | 2 039 062,00 € |
| ESMS      | 32 | 1 031 523,50 € |
| Innovants | 4  | 291 490,00 €   |
| TOTAL     | 86 | 3 362 075,50 € |

**Le 5 mai 2025**, était organisée une visite des espaces soignants de l'hôpital Paris-Saint-Joseph en Ile-de-France, en présence de Brigitte Macron et de Sanofi.

### **b. Prix Santé des soignants**

La Fondation a lancé en octobre 2024, en partenariat avec la Fondation MGEN, le Prix Santé des soignants. Ce prix vise à encourager les projets portés par des soignants qui contribuent à préserver et à améliorer la santé physique et/ou mentale de leurs collègues. Ce Prix inédit récompense deux initiatives :

- La distinction individuelle gratifie un soignant pour son engagement exemplaire en faveur de la santé de ses pairs.
- La distinction collective dote un projet mené par une équipe dans un établissement sanitaire ou médico-social ayant eu un impact significatif sur la santé des soignants.

Une convention entre la Fondation MNH et la Fondation des Hôpitaux cadre les objectifs, l'évaluation des dossiers et les termes financiers de ce prix : 10 000 € pour le prix d'initiative individuelle, attribué par la Fondation MNH et 50 000 € pour le prix d'initiative collective, attribué par la Fondation des Hôpitaux.

Les prix ont été remis lors du salon infirmier le 26 mars 2025 :

- A Valérie Jarno, aide-soignante à l'EHPAD Ty Noal en Bretagne, a été récompensée pour son engagement à améliorer la santé mentale et le bien-être de ses collègues.
- Au CHU d'Angers pour son projet de création d'un centre de santé dédié aux professionnels de santé, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux. Ce centre proposera une offre de prévention et de soins spécifiquement pensée pour répondre aux besoins des soignants en dehors de leur environnement de travail.

### **c. Le défi des pas avec la CASDEN et Banque populaire**

Pour sa 4e édition, le Défi des Pas organisé par la CASDEN et Banque Populaire, était lancé le 23 juin 2025, journée internationale de la fonction publique.

Entre le 23 juin et le 7 juillet 2025, chacun pouvait participer via l'application Kiplin et cumuler ainsi des pas chaque jour en équipe ou en solo.

**Quelques chiffres :**

- **plus de 11 000 participants** ont cumulé des pas,
- **2 586 équipes** ont relevé les challenges proposés,
- **875 006 714 pas** ont été comptabilisés,
- **615 314** kilomètres parcourus à pied,
- **8 917 pas** en moyenne par jour.

Tous les 2 500 pas, 10 cents étaient versés à la Fondation. Le don servira à financer un espace à destination des personnels soignants.

### 3. La campagne « Parlez jeunesse »

#### a. La 2<sup>e</sup> édition de la campagne

La 2<sup>e</sup> édition de Parlez Jeunesse a eu lieu le 10 octobre 2025 à Poitiers. Organisée à l’occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, cette journée festive et solidaire a rassemblé jeunes, familles et professionnels.

Le CH Laborit, la Maison des Adolescents Picta’Dom et son Picta’bus ont accueilli le public et les équipes de la Fondation pour des rencontres, échanges et animations. La journée s’est clôturée par un concert en plein air avec Esmée, Julien Lieb, Laura Ferré, Otta et Timéo, qui ont partagé leurs parcours et leur engagement pour la santé mentale.

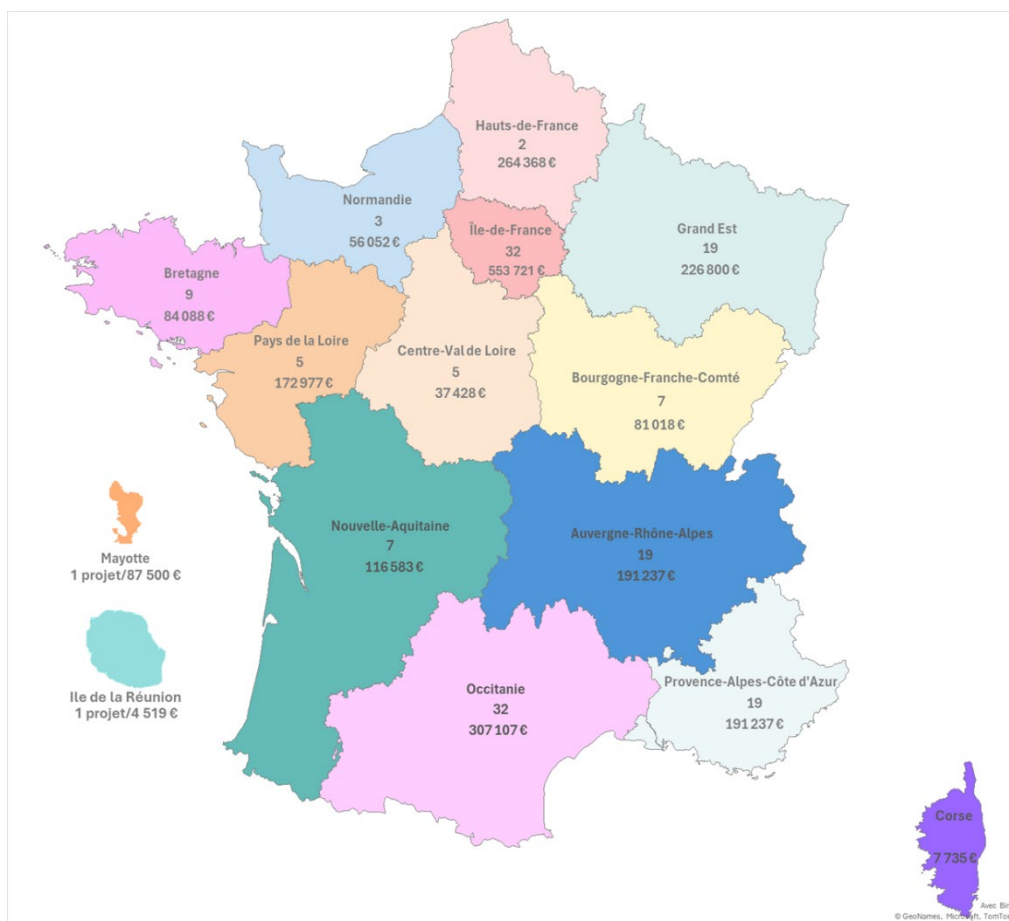
Une collecte a également été lancée pour soutenir l’appel à projets de la Fondation, permettant aux structures accueillant des jeunes de proposer des initiatives concrètes pour mieux répondre à leurs besoins.

#### b. Le programme santé mentale

Le Conseil d’Administration, réuni le lundi 8 décembre pour le programme santé mentale a décidé l’attribution de 149 dossiers sur les 203 dossiers reçus, pris sur les fonds Pièces jaunes. En voici la répartition par axe :

| Axes d'action                                                                                                                         | Nb de<br>projets | Financement<br>proposé |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------------|
| ☐ <b>2 : Projets d’amélioration des conditions d’accueil, de confort et de prise en charge des enfants et adolescents à l’hôpital</b> | <b>71</b>        | <b>1 878 646 €</b>     |
| Amélioration des espaces de prise en charge (salles de soin, salles d’activités, salon des parents, espaces collectifs, ... etc.)     | 71               | 1 878 646 €            |
| ☐ <b>1 : Développement des activités, des médiations et des séjours</b>                                                               | <b>78</b>        | <b>567 073 €</b>       |
| Activités culturelles, artistiques, sportives et médiation                                                                            | 68               | 456 000 €              |
| Séjours                                                                                                                               | 10               | 111 073 €              |
| <b>Total général</b>                                                                                                                  | <b>149</b>       | <b>2 445 719 €</b>     |

Et la répartition par région :



Les subventions ont été prises pour partie sur les fonds Pièces jaunes, DROM-COM et Maison de Solenn.

### c. La mesure d'impact

Une étude d'impact menée par l'Agence Phare met en évidence le rôle déterminant de la Fondation des Hôpitaux auprès des Maisons des Adolescents (MDA). Son soutien contribue à améliorer l'accueil des jeunes, à renforcer les missions des équipes et à développer de nouvelles actions adaptées à leurs besoins.

Cette étude met en évidence trois effets majeurs de ces financements, qu'il s'agisse de projets d'aménagement ou d'expérimentation :

#### ➤ Effet 1 : Une amélioration de l'accueil des jeunes

Les projets d'aménagement financés par la Fondation permettent aux MDA de disposer de lieux d'accueil, d'orientation et de suivi plus adaptés aux besoins des adolescents et de leurs familles. Espaces plus vastes, attention portée à la décoration, salles conçues pour la confidentialité : autant d'éléments qui transforment l'expérience des jeunes comme des professionnels.

75 % des professionnels et personnels de direction estiment que le soutien de la Fondation a amélioré les conditions d'accueil, de confort et de prise en charge.

Ces nouvelles modalités d'accueil favorisent également la venue de nouveaux publics et contribuent au bon fonctionnement des équipes en leur offrant un cadre de travail adapté et des conditions optimales.

65 % des directeurs de MDA soulignent qu'il a permis la mise en place de nouvelles modalités d'accueil, favorisant l'arrivée de nouveaux publics.

➤ **Effet 2 : Un renforcement des missions et de la mobilisation des équipes**

En soutenant des projets d'aménagement et d'expérimentation, la Fondation permet aux MDA de consolider leurs missions, d'en développer de nouvelles et d'accroître leur visibilité auprès de leurs tutelles et partenaires.

79 % des professionnels estiment que le soutien de la Fondation a permis de développer leurs missions existantes en y apportant davantage de moyens.

Le financement contribue aussi à valoriser le travail quotidien des équipes : il reconnaît leur rôle, améliore leurs conditions de travail, facilite parfois le recrutement et encourage la diversification des missions.

64 % considèrent que ce soutien a rendu les actions des MDA plus visibles auprès de leurs partenaires et financeurs.

➤ **Effet 3 : Le développement de nouvelles actions et thématiques au sein des MDA**

Le soutien de la Fondation favorise l'expérimentation et permet aux MDA de tester de nouvelles approches dans l'accompagnement des jeunes et de leurs familles. Des projets innovants, deviennent ainsi possibles et pérennes.

Ils s'accompagnent d'une véritable montée en compétences pour les équipes : diversification des pratiques, intégration de nouveaux profils, élargissement des thématiques abordées et participation active à la construction des projets (contenus, financements, appels à projets).

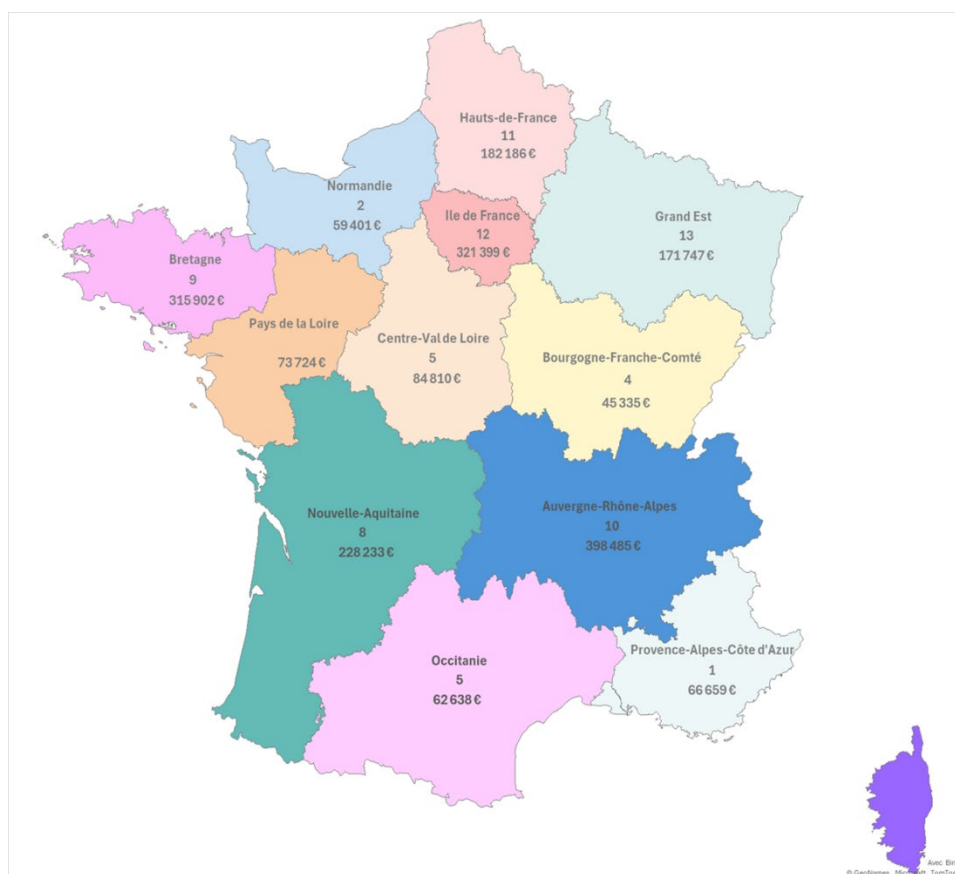
70 % des professionnels interrogés estiment que le financement de la Fondation leur a permis de tester de nouvelles approches et formats d'activités.

#### **4. Le programme « Grand Age »**

L'appel à projets a été mis en ligne de début juin à fin septembre 2025. L'objectif de ce nouvel appel à projets est de continuer la dynamique lancée pendant la période de la COVID en favorisant le lien familial et social et en remettant l'humain au centre. Les tiers lieux au sein des EHPAD et services gériatriques, sont des lieux inspirants et stimulants pour les résidents, une « place du village » qui fait entrer dans l'établissement des personnes extérieures et des activités inédites :

- Des espaces culturels (expos, résidences d'artistes...)
- Des jardins partagés, potagers collectifs
- Des cafés associatifs,
- Des espaces intergénérationnels
- Des ateliers d'écriture, couture, musique, théâtre, numérique...

Le Conseil d'Administration a décidé de retenir 86 dossiers sur les 349 reçus. En voici la répartition par axe :



Les subventions ont été prises sur les ressources 2025 de la Fondation, hors opération Pièces jaunes.

## 5. Les legs et donations

En 2025, 11 dossiers de legs ont été instruits et 10 acceptés comme suit :

- 9 au bénéfice de la Fondation,
- 1 au bénéfice des enfants et personnes âgées hospitalisées à part égale.

## 6. Aides d'urgence

Touchée de plein fouet par le cyclone CHIDO fin 2024, la Maison des Adolescents (MDA) de Mayotte a reçu une aide exceptionnelle de la Fondation pour maintenir ses actions essentielles auprès des jeunes du territoire.

Le passage du cyclone CHIDO a laissé des séquelles profondes sur l'île, impactant les jeunes accompagnés par la MDA vivant dans des territoires déjà précarisés.

Face à ces difficultés, la Fondation a apporté une aide financière exceptionnelle, affirmant ainsi sa solidarité envers les jeunes du territoire et sa volonté de garantir la continuité des services essentiels.

Cette enveloppe permettra :

- L'achat d'un camion aménagé pour aller à la rencontre des jeunes, notamment ceux éloignés des centres d'accueil ;
- Le renforcement de l'équipe avec l'intégration d'un animateur pour une année, afin de maintenir une présence renforcée auprès des adolescents en détresse ;
- L'aménagement d'une salle multimédia dédiée aux jeunes les plus en difficulté, notamment ceux qui ont perdu leur matériel dans la tempête et qui en ont besoin pour poursuivre leurs études ;
- Un soutien psychologique aux professionnels de la MDA, eux-mêmes affectés par la crise.

## **7. Le Prix Hélioscope-GMF**

Partenariat historique depuis 1998 de la Fondation et de la GMF, le Prix Hélioscope-GMF est doté chaque année par la GMF à hauteur de 24 000 €. La remise des prix aux 6 lauréats, en présence d'Anne Barrère, s'est déroulée **le 21 mai 2025** à l'occasion du Salon de Sant'Expo, à Paris.

Premier Prix : Groupe Hospitalier Fondation Vallée-Paul Guiraud pour un projet de "Safe bus" mis en place entre différents services de psy (adulte, ado, enfant) et addicto - prévention troubles psy - détection et accompagnement vers le soin

Deuxième Prix : Centre des Massues - projet entre l'EHPAD et centre des Massues - lien intergénérationnel autour d'une semaine de sport dans le cadre des JO entre soignants et résidents et anciens champions présents

Troisième Prix : CHU de Nice – Hôpital l'Archet pour le projet "Maison des femmes des Alpes Maritimes"

Quatrième Prix : Centre Hospitalier d'Avallon pour un projet de "Séances d'habitation aux soins pour les personnes TSA"

Cinquième Prix : Centre Hospitalier de Mâcon pour son projet "Accroch'coeur"

## **8. Les autres événements de l'année**

### **a. Renouvellement du partenariat entre la Fondation et la Fédération Hospitalière de France (FHF)**

Une collaboration qui s'inscrit dans le temps.

A travers le renouvellement de ce partenariat, la Fondation pourra bénéficier de l'expertise, et du vaste réseau de la FHF. Ce qui permettra une meilleure diffusion des futurs appels à projets. Cet appui permettra en outre à la Fondation de profiter des

retours du terrain en termes de besoins. Que ce soit des professionnels de la santé ou des établissements.

Par ailleurs, La Fondation a bénéficié gratuitement d'un stand au salon Sant'Expo durant les 3 jours de l'événement fin mai, pour présenter ses actions et échanger avec les professionnels du monde de la santé.

A cette occasion, la convention qui les lie a été signée par Brigitte Macron et Arnaud Robinet, Président de la FHF.

## **b. L'école des loisirs**

En 2024, la collaboration entre la Fondation des Hôpitaux et *l'école des loisirs* a connu un grand succès. Grâce à cette initiative, 5 000 livres ont été distribués dans 33 établissements de santé pour enfants et adolescents à travers la France. Ces livres ont permis à de nombreux jeunes de s'évader de leur quotidien hospitalier.

Fort du succès de cette première année, l'initiative se poursuit en 2025 avec une nouvelle campagne, « Petits Héros, Grandes Aventures ». Cette année, l'objectif est de porter l'opération dans encore plus d'établissements de santé.

La campagne s'est déroulée en quatre temps forts : janvier, mars, mai et septembre. Pour chaque livre acheté dans l'une des 350 librairies partenaires, un livre est offert aux établissements de santé pour les enfants et adolescents hospitalisés.

## **c. Défilé Haute-Couture automne/hiver 2025**

Le 8 juillet, dans le cadre majestueux du Théâtre des Champs-Élysées, Stéphane Rolland a dévoilé sa collection Haute Couture automne/hiver 2025. Le défilé, inspiré par la figure d'Ida Rubinstein et porté par la musique du Boléro de Ravel, a offert un moment fort en émotions et en élégance. La billetterie du défilé était reversée à la Fondation.

## **d. Avant-première de Bob l'Éponge – le film : un pour tous, tous pirates !**

Le 10 décembre, en présence de Brigitte Macron, Paramount Pictures France s'est associé à la Fondation pour offrir une parenthèse enchantée à des centaines d'enfants malades à l'UGC Bercy. Plus de 650 jeunes patients, familles et soignants ont été conviés à découvrir en avant-première le nouveau film *Bob l'Éponge – Le Film : un pour tous, tous pirates !*

Pour accueillir les enfants, plusieurs personnalités avaient fait le déplacement. Élodie Gossuin a ouvert la séance aux côtés des voix françaises du film, Éric Antoine et Boris Rehlinger.

Bien plus qu'une simple projection, l'événement s'est transformé en véritable fête. Les enfants ont pu profiter d'un photocall, de stands de maquillage, de pop-corn à volonté et même d'une rencontre privilégiée avec le Père Noël. Les personnages de l'univers de Bob l'Éponge étaient également présents.

## SITUATION FINANCIERE POUR L'ANNEE 2025

### 1. Faits marquants de l'exercice 2025

L'année 2025 se solde par un excédent de 3 223 710 € contre un excédent de 1 638 983 € en 2024.

L'année 2025 est marquée par une augmentation de la collecte pour s'établir à 17,6 M€ contre 15,3 M€ l'an passé. Cette collecte a permis le financement de projets à hauteur de 13,8 M€. Les produits financiers ont contribué de manière significative au financement des frais de fonctionnement. L'excédent de l'année provient du niveau en hausse de la collecte et des annulations de projets, poursuite du travail de relance accompli afin d'apurer des projets anciens de 2015 à nos jours.

L'année 2025 marque la dernière étape du déploiement de notre plan, avec des initiatives et des événements qui ont renforcé notre engagement envers les patients, les jeunes, les soignants et les aidants.

### 2. Les produits d'exploitation

En 2025, la Fondation des Hôpitaux a bénéficié de **22,4 M€** de ressources contre 24 M€ en 2024.

**La collecte de l'année 2025 s'élève à 17,6 M€ contre 15,3 M€ en 2024, répartie comme suit :**

1. Le niveau des libéralités reste élevé pour atteindre 5,3 M€, montant en augmentation par rapport à celui de 2024, + 313 K€ ;
2. Au titre de l'opération Pièces Jaunes réalisée en janvier-février 2025, **7,2 M€** de dons ont été collectés contre **5,5 M€** en 2024. Cette année la Fondation a collecté 1,5 M€ de dons de pièces métalliques (contre 1,1 M€ l'an passé) en complément de sa collecte digitale (1,1 M€) et des partenariats financiers (4,5 M€) ;
3. Les dons non affectés à des projets spécifiques se sont élevés à **1,8 M€** (contre 1,6 M€ en 2024) ;
4. A cette collecte s'ajoute une somme de **3,3 M€** reçus d'un de nos mécènes sur des projets fléchés autour des soignants (troisième et dernière année du soutien financier de ce mécène).

**Les autres ressources sont composées :**

1. De l'emploi des fonds dédiés abondés par les collectes des années précédentes à hauteur de **0,8 M€** contre 3,1 M€ en 2024, 0,5 M€ de fonds fléchés DROM COM ont été repris cette année et 0,3 M€ au titre des autres fonds dédiés pour le financement des ateliers de la Maison de Solenn ;
2. D'autres produits divers et financiers à hauteur de **1 845 K€** contre 2 597 K€ en 2024. Ces produits sont principalement composés de produits financiers émanant de placements réalisés en 2025, du revenu des placements en SCPI Primovie, contrats de capitalisation et fonds structurés et des intérêts provenant des comptes sur Livret et comptes sur Excédent ;
3. De la réaffectation de projets devenus sans objet en raison du contexte sanitaire d'un montant de **2 136 K€** contre 3 162 K€ en 2024 ; le niveau élevé de ces annulations est la poursuite du travail important d'apurement des projets anciens de 2015 à nos jours.

### 3. Les charges d'exploitation

#### 3.1 Analyse des projets financés

Le montant des projets financés en 2025 est de **13,8 M€** contre 15,9 M€ en 2024. Les projets financés au titre de 2025 ont été les suivants :

1. Les projets financés au titre de la pédiatrie et jeunes adolescents se sont élevés cette année à **4,8 M€**. Cette année, un focus particulier a été fait concernant les le développement des activités, des médiations et des séjours.
2. Les projets financés promouvant le bien-être et la santé mentale des enfants, adolescents et jeunes adultes se sont élevés à **2,4 M€**. Tous comme les projets pédiatriques un focus a été fait au niveau du développement des activités, des médiations et des séjours.
3. Poursuite du programme prenons de soins de ceux qui soignent grâce au soutien d'un de nos mécènes. En 2025, la Fondation a financé **3,4 M€** de projets en lien avec les espaces soignants afin de créer lieux conviviaux et chaleureux, vivants et animés par l'organisation d'activités adaptées aux besoins de leurs usagers.
4. Poursuite de l'appel à projets « améliorer le quotidien des personnes âgées », avec **2 M€** de subventions allouées en 2025, afin de continuer la dynamique lancée pendant la période de la COVID en favorisant le lien familial et social et remettant l'humain au centre tout en favorisant le développement des activités et le maintien de l'autonomie. L'accent cette année a été mis sur des tiers-lieux ouverts sur la cité.
5. Par ailleurs, la Fondation a versé **445 K€** de projets DROM COM.
6. La Fondation a poursuivi des actions au titre du fonds d'aide d'urgence à hauteur de **363 K€**.

7. Le financement des ateliers thérapeutiques de la maison de Solenn s'est élevé cette année à **295 K€** (dont 210 K€ au titre des salaires).

### *3.2 Achats de marchandises*

Le montant des achats de marchandises s'élève à 11 K€. Ce poste est principalement composé de dépenses d'aménagements des locaux de la Fondation.

### *3.3 Autres achats et charges externes*

Ce poste passe de 2 901 K€ à **2 882 K€**. Ce poste est constitué principalement :

1. des principales dépenses de frais d'appel à la générosité à hauteur de **1 883 K€**
  - 819 K€ de frais de référencements, frais envois sollicitations papiers des donateurs ,mailings ;
  - 786 K€ de frais de communication (honoraires agences de communication, frais de déploiement tirelires pièces jaunes, déploiement stratégie campagnes Pièces jaunes sur tous les supports et outils de communication ) ;
  - 176 K€ de frais développement site internet, outils, et formulaires de dons en ligne afin de permettre le développement de la collecte digitale ;
  - 102 K€ de frais d'outils marketing ( prestataires de dons, outil de crowdfunding).
2. de frais liés aux libéralités à hauteur de **79 K€** (logiciel de gestion, campagne publicitaire et frais de traitement des dossiers)
3. de frais de cabinet de consulting sur une mission de mesure d'impact des espaces soignants à hauteur de **72 K€** ;
4. du loyer et charges locatives avec l'impact d'une année pleine en 2025 à hauteur de **253 K€**;
5. de frais de gérance informatique à hauteur de **99 K€** ;
6. des frais d'honoraires et avocats de **72 K€** ;
7. des frais d'assurances, entretiens des locaux, et cotisations à hauteur de **60 K€**.

### *3.4 Impôts, Taxes et Versements assimilés*

Ce poste passe de 152 K€ à **287 K€** en 2025. Il comprend principalement :

1. La taxe sur les salaires à hauteur de **118 K€** ;
2. Les quotes-parts de charges incombant à la Fondation dans le cadre des différents dossiers de succession pour **168 K€** .

### *3.5 Salaires et charges sociales*

Le niveau des salaires est équivalent à celui de l'an passé est passe de 1 730 K€ en 2024 à **1 794 K€** en 2025.

### 3.6 Autres charges

Le montant des autres charges de **66 K€** correspond principalement aux charges des libéralités en lien avec la réforme comptable.

### 3.7 Dotations aux amortissements et provisions

Néant

### 3.8 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Ces engagements s'élèvent à **33 K€** contre 1 226 K€ en 2024. Il s'agit principalement de ressources de libéralités affectées à hauteur de 17K€ et 16 K€ de fonds réservés à un événement organisé par l'un de nos mécènes dans le cadre de notre opération pièces jaunes 2026.

## 4. Résultat financier

Le résultat financier fait apparaître un excédent de **1 233 K€** en 2025 contre 1 614 K€ en 2024.

Ces produits sont principalement composés de produits financiers émanant de placements réalisés en 2025 sur nos différents supports de placements, du revenu des placements en SCPI Primovie et des intérêts provenant des comptes sur Livret et comptes sur Excédent, d'un montant de 1,8 M€.

Une dotation de 606 K€ a été constatée afin de réajuster la nouvelle valeur des titres du patrimoine de la SCPI Primovie .

## 5. Résultat exceptionnel

Néant

## 6. Affectation du résultat 2025

Le solde de l'exercice 2025 correspond à un excédent de 3 223 710 € dont l'affectation proposée est la suivante :

- 322 371 euros à la dotation initiale, conformément aux statuts en vigueur, soit le dixième de l'excédent des ressources annuelles ;
- 2 901 339 euros en réserves pour projets de la Fondation.

**Après affectation du résultat 2025, les fonds associatifs s'établissent à 30,6 M€.**

## 7. Evénements post -clôture

Néant